

## **FICHE D'OPPORTUNITÉS**

GRUPE CONSULTATIF  
POUR LA MOBILISATION  
DES FINANCEMENTS  
DU PND 2021-2025

## **TOURISME**



### **CEPICI :**

Tél. : (225) 27 20 30 68 63

E-mail : [opportunités-projets@cepici.ci](mailto:opportunités-projets@cepici.ci)

Ministère du Plan et du  
Développement / Direction Générale  
du Plan

Tél. : (225) 27 20 25 88 61

E-mail : [gcpnd2022@gmail.com](mailto:gcpnd2022@gmail.com)

## DESCRIPTION DU SECTEUR

L'ambition du Gouvernement est de rendre le secteur du tourisme dynamique et de faire passer la part du tourisme dans la création de richesses de 7,3% du PIB en 2019 à 10% à l'horizon 2025, notamment grâce à la promotion du tourisme interne et international à travers la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement touristique 2018/2025 dénommée « Sublime Côte d'Ivoire ».

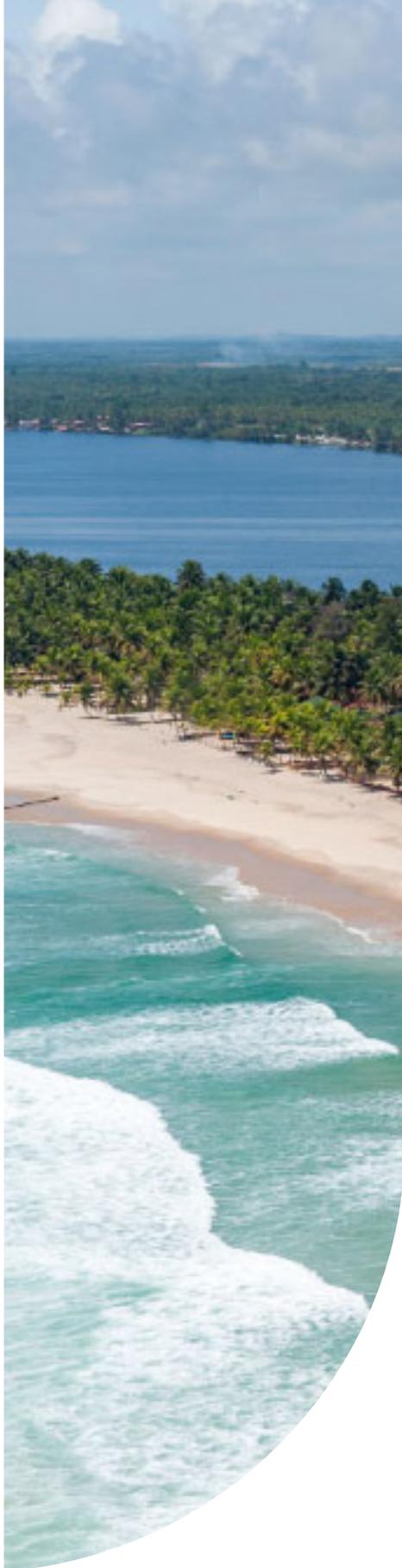
Les investissements initiaux nécessaires à la mise en œuvre de cette initiative sont estimés à 3200 milliards FCFA (environ 5,4 milliards \$). La Stratégie du Gouvernement incluse dans le plan stratégique national de développement touristique « Sublime Côte d'Ivoire » vise à développer les opportunités économiques de l'industrie du tourisme et des loisirs, dans le pays. La stratégie consiste à positionner notre pays comme la 5<sup>ème</sup> puissance touristique du continent et le co-leader du tourisme d'affaires en Afrique à partir de 2025 avec cinq millions de touristes internationaux à l'horizon 2025.

## LE POTENTIEL DU SECTEUR

- L'offre d'hébergement de la Côte d'Ivoire en 2021 est de 4 394 hôtels pour une capacité d'accueil de 65 994 chambres et 125 160 lits contre 3 708 hôtels pour 53 117 chambres et 101 386 lits en 2020 ; soit un taux d'accroissement respectif de 18,5 % ; 24,24 % et 23,44 %.
- De 2012 à 2019, le Produit Intérieur Brut Touristique (PIBT) a triplé passant de 2,4% à 7,3%.
- De 2012 à 2019, les flux de touristes internationaux sont passés de 289000 à 2070189 de voyageurs internationaux, soit un taux de croissance moyenne annuelle de 27,91%.
- En 2020, avec l'apparition du COVID-19 le taux de croissance du PIBT a chuté à 1,5%.
- En 2021, avec la réouverture de la voie aérienne et la réduction des mesures restrictives le taux de croissance du PIBT a progressé légèrement pour se situer à 1,8%.
- En 2021, le volume des investissements dans le secteur du tourisme est de 107,33 milliards de FCFA contre 143,80 milliards de FCFA en 2020.
- En 2021, le nombre de touristes internationaux récepteurs enregistrés à l'Aéroport Félix Houphouët BOIGNY est estimé à 575 819 avec une hausse de 102,68 % par rapport à l'année 2020 (284 109 touristes).
- En 2021, le nombre de touristes internes est estimé à 1 240 567
- Les dépenses de consommation du tourisme international récepteur pour l'année 2020 étaient de 458 Milliards F CFA contre 689,98 Milliards F CFA en 2021, soit une hausse de 231,98 Milliards F CFA représentant un taux de croissance de 50,65 %.

## INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR :

- Aéroport FHB
- Aéroport de San-Pedro
- Port Autonome d'Abidjan
- Port autonome de San-Pedro
- Infrastructures routières en développement
- Aédromes à l'intérieur du pays dans les principales villes touristiques



- En 2021, le nombre total d'actes signé est de 460 :
  - 229 agréments hôtels ;
  - 64 agréments d'agences de voyages ;
  - 29 licences d'agences de voyages ;
  - 89 licences d'hôtels ;
  - 49 autorisations d'ouverture de restaurants et assimilés.
- La Côte d'Ivoire est une destination tout à fait adaptée au tourisme balnéaire avec plus de 500 Km de côtes donnant sur l'océan Atlantique, de belles plages de sable fin, des criques et de splendides lagunes. Les villes de Grand-Bassam, Assinie et Sassandra sont les principales destinations touristiques balnéaires.
- Le pays est la destination idéale pour toute personne qui souhaite faire de l'écotourisme avec ses plages, ses lacs, ses forêts, ses steppes ou encore sa savane, ses parcs nationaux et près de 300 réserves naturelles (le Parc National de la Comoé et ses 1.150.000 hectares sont des espaces protégés les plus vastes d'Afrique de l'ouest).
- En 2021, l'offre de restauration de toutes les régions touristiques est de 4 343 restaurants pour 288 850 couverts. Le district d'Abidjan avec 2 323 restaurants pour 151 643 couverts détient toujours plus de la moitié (53,48%) des offres de restauration de la Côte d'Ivoire.

## LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

Le secteur du tourisme en Côte d'Ivoire offre un grand potentiel pour les investisseurs qui souhaitent exploiter le développement croissant du secteur :

- Construction de nouveaux hôtels internationaux.
- Création d'hôtels écologiques conçus sur la base des typiques cases ivoiriennes en bois et aux toits de chaume à l'intérieur du pays.
- Construction d'infrastructures pour salons et congrès.
- Construction d'espaces de loisirs de qualité (la Baie de Cocody dont l'objectif est d'offrir une aire de loisirs de qualité en plein centre-ville pour la population en général et pour les touristes d'affaires qui visitent la ville).
- Construction de complexes touristiques comprenant des réceptifs hôteliers, centres commerciaux avec des aires de divertissement, une marina, des résidences et des bureaux de standing.

## QUELQUES PROJETS :

### - PPP :

- Abidjan Business City.
- Abidjan Medical City.
- Aménagement de la Baie de Taki à San Pedro “ Projet Smart City de la Baie de Taki ”
- Aménagement de la zone touristique d’Assinie-Adiaké.
- Aménagement de l’île Boulay.
- Construction de 3 appart-hôtels à Abidjan pour l’hébergement des patients et leurs accompagnants sur de longues durées.
- Construction de 10 restaurants d’entrée et milieu de gamme sur la zone de bord de mer.
- Construction de 2 hôtels haut de gamme sur les plages de Niani et Code.
- Construction de 2 hôtels moyen de gamme à proximité de Sassandra pour les touristes domestiques.
- Construction de 3 hôtels haut et milieu de gamme 5\*, 4\* et 3\* à Abidjan, Yamoussoukro et San Pedro.
- Construction de 5/9 Relais Paillotes en région.
- Construction d’un hôtel 3 \* de 300 chambres à Jacquville.
- Construction d’une antenne très haut de gamme, « nature vierge en bord de mer ». en bungalows à Grand Bereby.
- Construction d’une Smart City sur le Site de Biafra à Treichville
- Création d’un circuit écotourisme “ Route des ELEPHANTS “ Création d’un circuit écotourisme “ Route des ROIS “.

## LES RÉGIONS CONCERNÉES

Le Grand Abidjan, San-Pedro, Gbêkê, Bélier, Tonkpi, Poro, Tchologo, Gontougo.

## CADRE RÉGLEMENTAIRE ET INCITATIF

### 1. Cadre réglementaire / Institutions publiques.

- Loi n°2014-139 du 24 mars 2014 portant Code du Tourisme ;
- Décret n°2014-739 du 25 novembre 2014 portant réglementation des activités ou professions touristiques.
- Décret n°2014-740 du 25 novembre 2014 portant réglementation des établissements de restauration touristique.
- Décret n°2014-741 du 25 novembre 2014 portant réglementation des établissements d’hébergement touristique.
- Décret n°2016-866 du 03 novembre 2016 portant Protection, aménagement et exploitation des zones de développement et d’expansion touristique.

# TOURISME

- Décret n°2013-841 du 11 décembre 2013 portant institution et perception de frais sur les actes et services liés aux activités du tourisme.
- Décret n°2014-08 du 8 janvier 2014 déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'établissement public à caractère industriel et commercial dénommé Côte d'Ivoire Tourisme ;
- Décret n°2017-84 modifiant les articles 2, 4, 14 et 19 du décret n° 2008-168 du 28 avril 2008 portant restructuration de la société d'État dénommée « SOCIETE DES PALACES DE COCODY », en abrégé « SPDC » tel que modifié par le décret n° 2013-10 du 9 janvier 2013.
- Décret n°2017-112 modifiant les articles 2, 4, 14 et 19 du décret n°2008-137 du 14 avril 2008 portant création d'une société d'Etat dénommée « Société de Développement touristique de la Région des Lacs », en abrégé « SODERTOUR-LACS ».
- Décret n°2019-245 du 20 mars 2019 portant organisation et fonctionnement du Conseil National du Tourisme (CNT).

## 2. Filière éligible au Code des Investissements.

Le secteur du Tourisme est éligible au code des investissements, voir Ordonnance N°2018-646 du 1<sup>er</sup> Août 2018 portant code des investissements.

## 3. Procédure d'allègement fiscal durant les phases d'implantation et d'exploitation de l'investissement privé.

- Exonération partielle des droits de douane.
- Exonération et/ou suspension de TVA.
- Octroi de crédits d'impôts.
- Exonération partielle ou totale de l'Impôt sur les sociétés sur une période allant de 5 à 15 ans.
- Exonération d'impôts et taxes divers.

## LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR / QUELQUES LIENS UTILES

- Ministère du Tourisme et des Loisirs : [www.tourisme.gouv.ci](http://www.tourisme.gouv.ci)
- Ministère des Transports : [www.transports.gouv.ci](http://www.transports.gouv.ci)
- Côte d'Ivoire tourisme : [tourismecotedivoire.ci](http://tourismecotedivoire.ci)
- Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire : [www.cepici.gouv.ci/fr](http://www.cepici.gouv.ci/fr)
- Portail Unique des Services à l'Investisseur : [www.225invest.ci](http://www.225invest.ci)
- Comité National de Pilotage des Partenariats Publics-Privés : [ppp.gouv.ci](http://ppp.gouv.ci)